

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
fixant la composition de la Commission de l'enseignement  
supérieur inclusif, créée par l'article 23 du décret du 30  
janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif**

**A.Gt 15-05-2014**

**M.B. 16-10-2014**

**Modifications :**

A.Gt 28-10-2015 - M.B. 17-11-2015

A.Gt 10-05-2017 - M.B. 26-06-2017

A.Gt 20-09-2017 - M.B. 17-10-2017

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques, notamment l'article 90, § 6, alinéa 2;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs, notamment l'article 2;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés en qualité de membres effectifs ou en qualité de membres suppléants de la Commission de l'enseignement supérieur inclusif créée à l'article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif, ci-après dénommée « la Commission » :

A. Membres désignés en vertu de l'article 24, 2<sup>o</sup> :

Membre effectif

- Mme Chantal KAUFMANN;

Membre suppléant

- M. Amar DERNI;

*Modifié par A.Gt 10-05-2017*

B. Membres désignés en vertu de l'article 24, 3<sup>o</sup> :

Membre effectif

- M. Mathurin SMOOS; [remplacé par A.Gt 10-05-2017]

Membre suppléant

- Mme Magali JANSSENS;

C. Membres désignés en vertu de l'article 24, 4° :

## Membres effectifs

- Mme Florence ELLEBOUT (ULG);
- Mme Nathalie VANZEVEREN (SAPEPS);

## Membres suppléants

- Mme Georgette CHARLIER (La lumière);
- Mme Brigitte CHARLIER (Comprendre et parler);

D. Membres désignés en vertu de l'article 24, 5° :

## Membre effectif

- M. Luc FOHAL;

## Membre suppléant

- M. Jean-Marc HAUTECLER;

*Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017*

E. Membres désignés en vertu de l'article 24, 6° :

## Membre effectif

- Mme Martine STAQUET; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017]*

## Membre suppléant

- Mme Margaret NEMETH;

*Modifié par A.Gt 10-05-2017*

F. Membres désignés en vertu de l'article 24, 7° :

## Membre effectif

- Mme Chantal DOMBOUE ; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

## Membre suppléant

- M. Jean-Christophe LELOUP; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

G. Membres désignés en vertu de l'article 24, 8° :

## Membres effectifs

- M. Jean-Jacques DETRAUX, professeur émérite, département de psychologie : cognition et comportement (ULB et ULG);
- M. Bernard HARMEGNIES, psychologue, directeur de l'institut des sciences du langage et spécialiste en logopédie (UMons);
- M. Roland DELMELLE, conseiller en prévention (HECh et HEAJ)  
*[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

## Membres suppléants

- Mme Brigitte LEJEUNE, directrice du centre médical d'audiophonie, experte déficiences auditives et dyslexie (ULG);
- M. Eric CONSTANT, professeur, Faculté de médecine (UCL et Saint-Louis);
- Mme Nathalie NADRE-GROSBOIS, professeur, Faculté de psychologie (UCL);

*Modifié par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017*

H. Membres désignés en vertu de l'article 24, 9° :

Membres effectifs

- Mme Julie DEMARTEAU (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017]*

- M. Olivier COPPENS (UNECOF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017]*

Membres suppléants

- Mme Tiphaine SUIRE (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017]*

- Mme Maryn MASSART (UNECOF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017]*

*Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017*

I. Membres désignés en vertu de l'article 24, 10° :

Membres effectifs

- Mme Christiane CORNET (CGSP);

- Mme Anne-Marie VALENDUC (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017]*

Membres suppléants

- M. Olivier BOUILLON (CGSP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

- Mme Martine HALIPRE (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017]*

- Mme Arlette VANWINKEL (SLFP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 15 mai 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT